Direction Scolaire et Périscolaire
2 rue Charles Mistler
67120 MOLSHEIM
www.ssp.molsheim.fr

# PROJET PÉDAGOGIQUE POUR LES ENFANTS EN MATERNELLE

Année
2023/2024

DIRECTION SCOLAIRE & PERISCOLAIRE
MOLSHEIM

Molsheim
Ville amie des enfants
unicef
pour chaque enfant

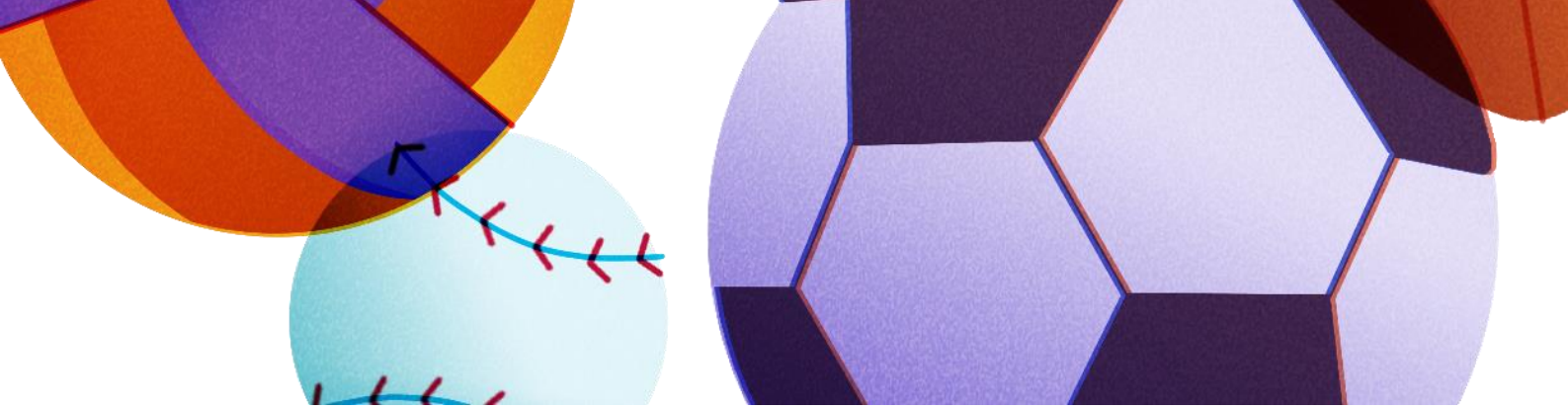

Les orientations pédagogiques et éducatives de la Ville de Molsheim, s’inscrivent dans une politique globale d’actions en faveur de l’enfance où le temps de loisirs est considéré comme un espace éducatif singulier et complémentaire de la vie familiale et de l’école.

Nous souhaitons proposer des Accueils Collectifs Educatifs de Mineurs (ACEM) où l’enfant peut grandir à son rythme, construire des relations qui favoriseront son épanouissement, développer son autonomie et être acteur de ses temps selon ses choix.

Nous insisterons sur la notion de plaisir et de bien-être, de l’importance de partager ces temps avec les copains, de construire ses loisirs au rythme des envies et des projets communs.

Les valeurs du sport et notamment celles des jeux olympiques seront notre fil rouge pour cette année 2023/2024. Elles vont s'inscrire dans notre thème annuel "Les Jeux pour devenir Je".

# LE PROJET

## A quoi sert le projet pédagogique ?

Le projet pédagogique est un contrat de confiance entre les équipes pédagogiques, les parents, les enfants et les partenaires.
Il permet de fixer des objectifs pour les accueils en fonction des équipes qui les font vivre, des locaux et de l'environnement.
Il détaille les moyens mis en œuvre pour suivre les objectifs fixés sur une période définie.

## A quels besoins répondent les ACEM ?

L'ACEM est une structure qui répond à des besoins importants pour les parents : besoin de garde, besoin de sécurité pour leurs enfants mais aussi et surtout à des besoins d'apprentissage : apprentissage de la vie quotidienne en collectivité et des loisirs collectifs.
Nous souhaitons proposer des accueils dans lesquels l'enfant se sent écouté, où il pourra construire son temps de loisirs selon ses envies et ses besoins et où il aura plaisir à grandir à son rythme et à découvrir, tout en s'amusant.

## Qui l'élabore ?

Les responsables des accueils maternels, en concertation avec les équipes pédagogiques, en fonction du projet éducatif, qui lui, est rédigé par l'organisateur qui est la Ville de Molsheim.

## Quelles sont les notions abordées ?

Nous avons souhaité rédiger un document simple à comprendre et le plus complet possible, afin de vous permettre de découvrir :

- Les envies et les ambitions qui animent les équipes pédagogiques ;
- Les projets proposés aux enfants ;
- Les valeurs que nous voulons transmettre et développer.

## A qui est-il diffusé ?

Ce document est consultable par tous : parents, équipes, partenaires, etc. Il peut être téléchargé sur le site internet de la Direction Scolaire et Périscolaire (DSP) : www.ssp.molsheim.fr.
Des informations sont régulièrement postées sur le blog de la DSP afin de tenir les familles informées de toutes les animations, projets et activités des structures : www.ssp.molsheim.fr.

## Comment est-il évalué ?

Le projet pédagogique doit être évaluable en qualité et en quantité. Pour ce faire une check-list (en annexe) a été réalisée et sera complétée régulièrement au courant de l'année dès qu'un objectif sera réalisé sur tous les sites.

# LES ENFANTS DE 3 A 6 ANS

Les enfants de 3 à 6 ans ont des besoins spécifiques liés au développement de leur corps, de leur pensée, du langage, de la socialisation et de leur rapport au temps et à l'espace. Le respect de leurs besoins conditionne leur disponibilité pour apprendre mais aussi, et surtout, leur santé et leur épanouissement.
Les besoins ne sont pas à prendre à la légère : ils sont fondamentaux.
Leur satisfaction garantit un développement harmonieux de la personne.

## Besoin de bouger :

Ce besoin est essentiel au développement de l'enfant et à son bien-être physique et mental.

## Besoin de dormir :

Les accueils respectent les temps de repos et de calme dont l'enfant a besoin au cours de la journée et notamment celui de la sieste.

## Besoins fondamentaux (respirer, boire et manger) :

Pour ces besoins, il s'agit d'écouter l'enfant et par là même, de lui apprendre à s'écouter en aménageant des temps adaptés.

## Besoin de nature :

Permettre aux enfants de jouer dehors tous les jours est essentiel pour leur santé physique et mentale. Cela permet d'évacuer la pression, de libérer leur énergie. Les activités extérieures seront privilégiées par les animateurs.

## Les besoins des enfants de 3 à 6 ans

## Besoin de rangement :

Chaque objet a une place à laquelle on peut le retrouver quand on le souhaite.

## Besoin de repères :

Des repères dans le temps et dans l'espace se construisent grâce au langage de l'adulte et aux rituels mis en place sur la journée.

## Besoin d'explorer et d'apprendre :

L'enfant a besoin de se sentir grandir et de progresser. Le rôle de l'animateur est de permettre à l'enfant d'explorer et de construire ses capacités.

## Besoin de communiquer :

Communiquer avec un enfant signifie prendre le temps de lui parler et de lui expliquer les choses, rester à l'écouter de ce qu'il vit et l'aider à mettre des mots sur ses émotions. Ce besoin passe aussi par l'expression libre, par le dessin, la peinture, l'écriture...

## Besoin de sécurité affective :

L'enfant a besoin de se sentir aimé. Il a besoin de sentir qu'il compte. Les animateurs en sont garants. Pour cela, ils se montrent disponibles et à l'écoute de ses besoins et de ses émotions. Ils y répondent avec chaleur et lui donnent le sentiment d'être reconnu et accepté.

## Besoin d'affirmation :

Le jeune enfant construit son identité, et pour cela, il a besoin de se différencier : il veut faire tout seul, il veut choisir par lui-même, il affirme ses goûts et ses préférences.

# Mon accueil collectif de mineurs favorise mon bien-être

Il me garantit un environnement sûr et assure ma sécurité physique, morale et affective.

Il fait passer mes besoins et mes intérêts au premier plan.

Il est à l'écoute de mes émotions et m'offre un soutient affectif.

Il m'accompagne dans mes apprentissages (formelles et informelles).

# Ce que cela signifie au quotidien :

Je choisi ma sanction afin de me responsabiliser et de me permettre de réfléchir aux conséquences de mes actes.

Mon quotidien est ritualisé et m'aide à me situer dans le temps.

J'essaie avant de demander de l'aide à un adulte.

Les animateurs sont attentifs au niveau sonore durant les différents temps.

Les règles de vie sont affichées dans un endroit visible de tous afin d'être consultables à tout moment.

Les animateurs sont à mon écoute et ne sous-estiment pas ma parole.

Les animateurs m'ont expliqués les dangers du quotidien pour me rendre plus autonome.

L'affichage est adapté à ma compréhension.

Un temps d'acclimatation est proposé aux futures petites sections à la rentrée de septembre.

Les différents lieux du périscolaire sont illustrés par des affiches ludiques et faciles à comprendre de tous.

Des coins permanent sont mis en place afin de favoriser mon autonomie.

Des temps de parole sont organisés au moins une fois par semaine.

J'ai le droit de me tromper et de faire des erreurs.

Je participe au débarrassage du repas et au rangement des activités.

Je participe à l'élaboration des règles de vie de mon accueil de loisirs, j'en choisie les mots et les illustrations pour que cela me parle.

Les espaces de mon accueil de loisirs sont aménagés pour respecter mes besoins.

Les animateurs proposent des activités originales et nouvelles.

J'ai toujours le choix entre plusieurs activités et des jeux libres.

Mon accueil de loisirs vit au rythme des saisons et des fêtes.

Mon enfant à la possibilité d'agir en tant que médiateur en cas de conflit. Il est accompagner afin de le résoudre par lui même.

Les conflits sont résolus de manière non-violente et bienveillante.

La notion de consentement est au centre des pratiques.

Les adultes m'encouragent à prendre confiance en moi et me valorise.

Des outils de découverte et de gestion de mes émotions sont mis en place.

Une mascotte m'accompagne tout au long de l'année.

# Mon accueil collectif de mineurs fait de moi un citoyen de demain

Il fait preuve d'équité envers chacun et favorise la tolérance et la non-discrimination.

Il reconnait la diversité de chaque individu et veille à ce que chaque enfant trouve sa place peu importe ses différences.

Il me sensibilise aux enjeux environnementaux actuels.

Il m'aide à comprendre le monde qui m'entoure.

# Ce que cela signifie au quotidien :

Les animateurs proposent des activités de collaboration et d'entraide plutôt que de compétition ou éliminatoires.

Les règles sont définis pour tous et s'appliquent à tous sans distinction.

Les bricolages en matière recyclée sont privilégiés.

Je découvre les différents métiers.

Des projets sont menés en lien avec l'UNICEF et Molsheim Ville amie des enfants ("Je joue avec l'UNICEF")

Je passe un maximum de temps en extérieur et dans la nature.

J'ai le choix de la quantité qui m'est servie (grande ou petite faim) et je goûte de tout.

Les enfants s'entraident et j'essaie à mon niveau d'aider mon camarade.

Je participe à différentes sorties.

Les animateurs proposent des animations afin de mieux appréhender les différences de chacun.

Un compost, le tri sélectif et des balades propreté sont mises en place régulièrement.

Une semaine d'accueil de loisirs est organisée en collaboration avec les associations de la ville.

Je participe à un projet intergénérationnel avec les EHPAD de la ville de Molsheim.

Les animateurs sont formés aux droits des enfants.

# Mon accueil collectif de mineurs défend la vie en collectivité

Il m'aide à penser par moi-même, à développer mon esprit critique et me laisse faire mes propres choix.

Il transmet des valeurs de partage, d'échange, de respect et favorise les relations positives avec ses paires et les adultes.

Il place le parent en cœur du projet.

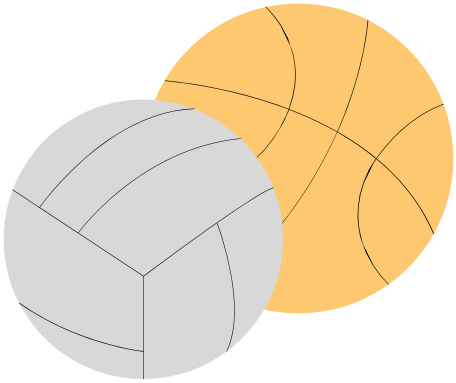

# Ce que cela signifie au quotidien :

Des articles sur mon quotidien sont régulièrement postés sur la blog.

J'ai la possibilité d'essayer par moi-même avant d'être aidé par un adulte au besoin.

J'ai la possibilité de partager mes savoirs et mes valeurs.

Les animateurs sont attentifs à raconter au moins un point positif de la journée de l'enfant.

Une fête de fin d'année est organisée pour favoriser cohésion et partage.

L'animateur se doit de justifier ses décisions car je suis en droit de savoir.

Je pourrais participer à des semaines d'accueil de loisirs extrascolaire.

J'ai toujours le choix entre plusieurs activités.

J'essaie seul avant de demander à un adulte ou à un camarade.

Les animateurs sont attentifs à l'intégration des nouveaux.

J'apprends à patienter, à écouter mes camarades et à attendre mon tour.

Je participe à des ateliers cuisine.

Des soirées parent et des conférences sont organisées une fois par trimestre.

# Mon accueil collectif de mineurs développe les valeurs du sport

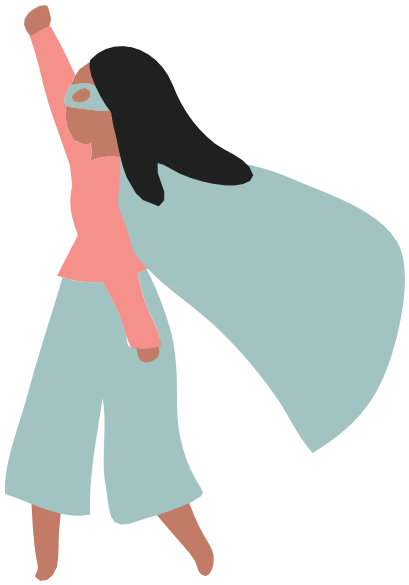

Il met le respect au cœur des pratiques.

Il favorise les activités physiques et sportives.

Il me permet de me dépenser et de me dépasser.

Il encourage l'esprit d'équipe et l'amitié.

# Ce que cela signifie au quotidien :

Les animateurs proposent des activités de cohésion.

J'ai la possibilité de jouer, de s'amuser, de rêver.

Un grand jeu à destination des familles est organisé au printemps.

Des jeux de société sont régulièrement proposés.

Des échanges avec les enfants de l'accueil de loisirs élémentaire sont organisés.

Je suis encouragé à oser et à essayer.

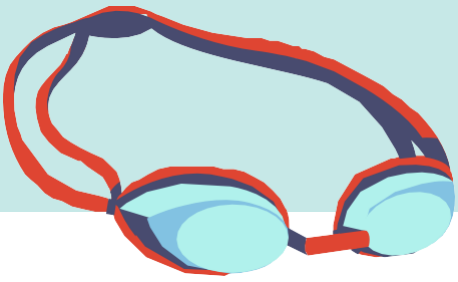

Le planning est adapté à mes besoin .

J'apprends à perdre.

Le service des sports intervient régulièrement dans mon accueil de loisirs.

Des activités sportives de toutes sortes sont régulièrement proposées.

Je suis transporté dans un imaginaire au grès des animations.

J'ai des temps de jeux libre.

# LES TEMPS D'ACCUEIL

Les ACEM permettent un apprentissage de la vie collective : apprentissage de la séparation, expériences relationnelles différentes, écoute des autres, apprentissage du respect des règles, des limites et du matériel.

Les rythmes d'accueil et les activités proposées sont systématiquement adaptés aux tranches d'âges concernées. Toutes les mesures seront prises pour garantir la sécurité physique et morale des publics accueillis.

## Accueils périscolaires : En semaine scolaire, du lundi au vendredi (hors mercredi)

| | |
|---|---|
| Matin | 7h30 à 8h00 |
| Midi | Sans repas : 11h30 à 12h30<br>Avec repas : 11h30 à 13h30 |
| Soir | 16h00 à 18h30 |

## Accueils périscolaires : En semaine scolaire, le mercredi et accueil de loisirs : pendant les périodes de vacances scolaires

| | |
|---|---|
| Journée | 7h30 à 18h30 |
| Midi | Sans repas : 11h30 à 12h30<br>Avec repas : 11h30 à 13h30 |
| Demi-journée | 7h30 à 11h30<br>Ou 13h30 à 18h30 |

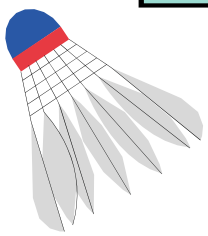

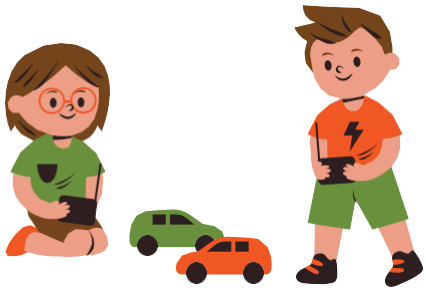

# LES LOCAUX

Les accueils sont composés d'espaces de vie quotidienne et d'activités où l'enfant est amené à s'épanouir à travers la relation, l'organisation et les activités proposées pour apprendre la socialisation, la tolérance et la reconnaissance de la différence.

Les locaux répondent aux conditions techniques d'hygiène et de sécurité requises notamment par les règles de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public, par les règles générales de construction et par le règlement sanitaire départemental en vigueur.

Les locaux utilisés sont entièrement dédiés à l'accueil collectif de mineurs. D'une manière générale, les espaces intérieurs sont organisés de la sorte.

- Une ou plusieurs salles d'activités,
- Une zone de repos/coin calme accessible en permanence,
- Une salle de restauration adaptée,
- Des sanitaires adaptés à l'âge et au nombre d'enfants et accessibles en permanence,
- Un bureau muni d'un téléphone fixe permettant d'alerter rapidement les secours et les organismes qui doivent intervenir en cas d'urgence et ouverts aux parents pendant les horaires d'ouverture.

## Les lieux d'accueil:

- Accueil périscolaire et de loisirs du Centre - 3 rue du Général Streicher, 67120 MOLSHEIM
  N° déclarations : 0670496CL000123 et 0670496AP000123
- Accueil périscolaire de la Bruche - 7 rue Henri Meck, 67120 MOLSHEIM
  N° déclaration : 0670496AP000523
- Accueil périscolaire des Prés - 18 rue de Provence, 67120 MOLSHEIM
  N° déclaration : 0670496AP000423

Les bâtiments sont classés en ERP du 1er groupe de 3ème catégorie de type R-N.
Les cuisines répondent aux exigences fixées par la réglementation applicable en matière de restauration collective.
Les locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite et font l'objet de visites régulières de la commission de sécurité et d'accessibilité de l'arrondissement chef-lieu.

# LES ANIMATEURS

L'animateur d'ACEM prend en charge les enfants pendant les périodes périscolaires et/ou de loisirs tout au long de l'année.
Il intervient pour proposer des activités et des animations de groupe. Son rôle est de varier les loisirs en développant les capacités de chaque enfant. Les compositions artistiques, le bricolage, le sport et les jeux collectifs font donc partie des propositions faites par ce professionnel de l'enfance.

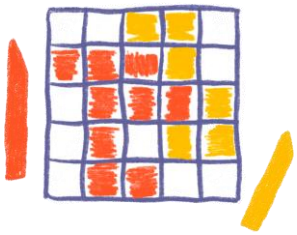

## Le rôle de l'animateur et/ou de l'animatrice consiste à :

- Organiser le « vivre ensemble », créer les conditions pour que les enfants découvrent la vie collective et susciter la participation de chacun au bon fonctionnement du groupe,
- Encourager et accompagner la prise d'autonomie tout en veillant à l'épanouissement de chacun ; assurer la sécurité physique, morale et affective des enfants qui lui sont confiés,
- Organiser des activités ludiques et initier des découvertes tout en privilégiant le jeu,
- Impulser et accompagner des projets qui émanent des enfants eux-mêmes,
- Accompagner les enfants dans la découverte des ressources de leur territoire et aiguiser leur curiosité.

L'animateur ou l'animatrice est un membre responsable d'une équipe solidaire, au sein de laquelle chacun est complémentaire, qui bénéficie du soutien d'un responsable.
Au sein de cette équipe il ou elle intervient en cohérence avec les autres membres, en se référant à la réglementation des ACEM, aux projets de la structure dans laquelle il ou elle agit et aux consignes de son responsable.

*« Le contact avec le public, la qualité des relations humaines, l'engagement social, l'altruisme, la défense des valeurs universelles associées à une profession où la routine n'existe pas et où l'idée de créer prend tout son sens ».*

# LES EQUIPES

## Accueil périscolaire de la Bruche

Responsable : Mélanie FRERING

Animatrices : Virginie CHRIST, MireilleREDEL
(absente sur la photo)

Agent polyvalent : Sophie BURRUS

## Accueil périscolaire des Prés

Responsable : Emilie ANTOINE

Animatrices : Cindy DEBAISIEUX, Soraya GUEDDOUM

ATSEM : Sylvie TROESCH, Stéphanie BEGEL et Emma DE MONFORT (apprenti)

## Accueil périscolaire du Centre

Responsables : Sacha ANSTAETT ADAM et Marion GAETAN

Animatrices : Anaïs ANDREO, Julia SCHLICK, Sandra PETER, Anaïs HUBER, Amandine LAMY

Agent polyvalent : Michèle ZIEGLER

# UTILE

## INFORMATIONS :

Site internet de la ville de Molsheim, onglet Direction Scolaire et Périscolaire :
https://www.molsheim.fr/loisirs/animation-enfance.htm

Inscription(s) :
Via le portail famille https://molsheim.kiosquefamille.fr/

Blog, informations et actualités sur les différents accueils : www.ssp.molsheim.fr

## CONTACTS :

Numéros de téléphone :
-Prés : 03 88 49 87 10
-Bruche : 06 35 29 53 15
-Centre : 03 88 38 65 44 & 06 28 49 12 31

Courriels :
-Prés : periscolaire.pres@molsheim.fr
-Bruche : periscolaire.bruche@molsheim.fr
-Centre : periscolaire.centre@molsheim.fr

# ANNEXE

## *Check-list*

Mon accueil collectif de mineurs favorise mon bien-être :

- ☐ J'ai participé à l'élaboration des règles de vie et je peut les consulter à tout moment.
- ☐ Les animateurs discutent avec moi à chaque "bêtise" pour m'aider à comprendre pourquoi j'ai fais cela et m'aider à la réparer.
- ☐ Je sais reconnaitre et exprimer mes émotions grâce à des outils utilisés au besoin.
- ☐ Les animateurs sont disponibles et à l'écoute.
- ☐ Les conflits sont résolus de manière non-violente et bienveillante.
- ☐ Un tableau du comportement a été mis en place et est régulièrement utilisé.
- ☐ Je participe au rangement des activités ainsi qu'au débarrassage des tables
- ☐ Les planning d'activités sont variés et consultable en avance et j'ai toujours eu le choix entre plusieurs activités.
- ☐ L'affichage est adapté à ma compréhension.
- ☐ Des temps de parole ont étés mis en place au moins une fois par semaine.
- ☐ J'ai progressé dans mes compétences et mon autonomie.
- ☐ Les espaces de vie sont aménagés pour répondre à mes besoins.
- ☐ Des coins permanent ont été mis en place.
- ☐ Un temps d'acclimatation a été proposé aux futurs petites sections.
- ☐ Une mascotte m'accompagne dans mon quotidien.
- ☐ On me demande systématiquement mon consentement.
- ☐ Les adultes m'encouragent et me valorisent.

Mon accueil collectif de mineurs fait de moi un citoyen de demain :

- ☐ Les activités de coopération sont privilégiées aux activités éliminatoire ou de compétition.
- ☐ Les enfants s'entraident et montrent à leur camarades s'ils ne savant pas faire. Les grands aident les petits.
- ☐ Tous les enfants ont su trouver leur place.
- ☐ Aucune différence n'est faite entre les enfants.
- ☐ La plupart des bricolages ont étés réalisés avec des matières ou objets recyclés.
- ☐ Un compost a été mis en place sur chaque site et est régulièrement utilisé.
- ☐ Le tri sélectif a été mis en place sur chaque site.
- ☐ Des balades propreté ont été effectué tout au long de l'année.
- ☐ Les activités en extérieur en toujours été privilégiées.
- ☐ Des sorties ont étés organisés tout au long de l'année.
- ☐ J'ai pu découvrir différents métiers.
- ☐ Des partenariats avec les associations locales ont étés mis en place.
- ☐ J'ai pu participer au projet intergénérationnel.
- ☐ J'ai pu participer à des projets en lien avec l'UNICEF.
- ☐ Je goûte de tout à chaque repas.
- ☐ Je peux choisir la quantité qui est mise dans mon assiette.

Mon accueil collectif de mineurs défend la vie en collectivité :

- [ ] Je sais effectuer les tâches du quotidien en autonomie.
- [ ] J'essaie avant de demander de l'aide.
- [ ] J'ai participé a des ateliers cuisine.
- [ ] Un protocole d'accueil des nouveaux a été pensé.
- [ ] Je sais patienter et écouter les autres.
- [ ] Des articles sont régulièrement postés sur le blog.
- [ ] Les animateurs s'applique à transmettre un point positive par enfant et par jour aux parents.
- [ ] J'ai la possibilité de partager mes connaissances et mes apprentissages.
- [ ] Une fête de fin d'année a été organisée.
- [ ] Des semaines d'accueil extrascolaire ont été organisées.
- [ ] Des ateliers a destination des parents ont été organisé une fois par trimestre.

Mon accueil collectif de mineurs développe les valeurs du sport :

- [ ] Des activités sportives ont été organisées.
- [ ] Le planning d'activité répond à mes besoins et à mes envies.
- [ ] Le service des sports est intervenu régulièrement dans les accueil de loisirs.
- [ ] J'ai appris à perdre.
- [ ] J'ai pu découvrir des nouvelles activités, jeux et animations.
- [ ] J'ai été transporté dans différents univers.
- [ ] J'ai eu la possibilité de jouer librement.
- [ ] J'ai pu régulièrement jouer à des jeux de société.
- [ ] Un grand jeu à destination des famille a été organisé au printemps.
- [ ] Des échanges avec les élémentaires ont été organisés.